

Trousse à pharmacie ACCEM

Que peut elle contenir ?

En quantité suffisante en fonction de l'effectif des mineurs accueillis

- ☐ Gants à usage unique
- ☐ Masques
- ☐ Compresses stériles conditionnement individuel
- ☐ Pansements stériles (différentes tailles)
- ☐ Ruban tissu adhésif (sparadrap)
- ☐ Serviettes nettoyantes usage unique
- ☐ Antiseptique
- ☐ Savon et/ou gel hydroalcoolique
- ☐ Sérum Physiologique (en dosette usage unique)
- ☐ Bande de gaze élastique
- ☐ Ciseaux
- ☐ Pinces à tiques
- ☐ Pinces à épiler
- ☐ Thermomètre
- ☐ Épingles à nourrices
- ☐ Alcool (pour nettoyer les ustensiles)
- ☐ Couverture isotherme
- ☐ Poche de froid
- ☐ Serviettes hygiéniques et préservatifs (ados)
- ☐ Sucre (dosette)
- ☐ Lampe de poche
- ☐ Sac plastique (pour déchets)
- ☐ Feuille de registre de soin
- ☐ Numéros d'urgences





Aucun médicament ne peut être administré à un mineur sans prescription médicale.
L'ordonnance doit être fournie (toujours d'actualité (vérifier les dates de fin)) et les médicaments marqués au nom de l'enfant
Vigilance concernant les conditions de conservation des médicaments (sous la responsabilité de l'assistant sanitaire, conservés entre 2 et 8°)